

SIVOS

DE

Feigneux / Fresnoy-la-Rivière / Russy-Bemont

ANNEE 2024/ 2025



PROJET

EDUCATIF

ANNEE 2024/ 2025

PROJET EDUCATIF

Périscolaire des lundis mardis jeudis vendredis

- De 7 h 00 à 9 h 00 et
- De 16 h 30 à 19 h 00 du lundi au vendredi (mercredi inclus)

Accueil Collectif de Mineurs des mercredis:

- de 7h à 9h périscolaire
- de 9h à 11h35 matin sans repas
- de 9h à 13h30 matin avec repas
- De 11 h 35 à 17 h 00 après midi avec repas
- De 14h à 17 h 00 mercredi après midi sans repas
- de 9h à 17h journée avec repas
- de 17h à 19h périscolaire

Cantine scolaire :

- De 11 h 45 à 13 h 35 les midis

I Les objectifs éducatifs.

1) Accession à l'autonomie

Les conditions d'accueil et d'encadrement que nous organisons ont pour objectif de permettre à chaque enfant d'accéder à une plus grande autonomie.

Ainsi nous souhaitons :

- Développer sa capacité d'initiative, sa créativité.
- Assurer sa socialisation au sein de ses pairs.
- Conforter, notamment par un rythme adapté, son équilibre individuel.

Pour réaliser l'épanouissement de chacun nous veillerons à :

- Une hygiène alimentaire et corporelle
- La propreté des locaux
- Le respect des rythmes de vie

2) Découverte du cadre de vie

L'organisation d'activités variées, de sorties est indispensable pour permettre à chaque enfant d'expérimenter de nouvelles pratiques, pour lui faire découvrir de nouveaux univers nourrissant son imaginaire.

En lui offrant d'agir sur son milieu, nous souhaitons lui permettre de mieux l'appréhender, de s'y sentir bien.

Notre objectif reste donc de faire découvrir à chaque enfant de nouveaux horizons et de lui permettre d'explorer les ressources naturelles qu'offre le milieu environnant.

3) Apprentissage de la vie collective

L'accueil de loisirs est l'occasion, complémentaire à celle de la famille et de l'école, d'un apprentissage de la vie collective.

Pour bien vivre son propre développement, chaque enfant doit être inséré dans le groupe, y être valorisé et reconnu.

Pour cela nous veillerons notamment à :

- La participation de tous à l'organisation de la vie collective
- La prise progressive de responsabilités compatibles avec la maturité de chacun et la réglementation en vigueur.
- Le respect mutuel
- Une bonne organisation des groupes

4) la relation avec les parents

Le SIVOS INTERCOMMUNAL est soucieux d'assurer la meilleure continuité éducative des enfants.

C'est pourquoi le SIVOS reste à l'écoute des parents, il demande à l'équipe d'animation de soigner toute forme de dialogue avec les parents, notamment le matin à l'accueil des enfants et le soir lors de leur départ.

Dans le cadre de ce dialogue permanent, des rapports d'activités sont régulièrement communiqués aux parents et au moins une réunion sera organisée chaque année.

Le règlement intérieur consigne les droits et les devoirs des parents qui, en le signant, l'adopte pleinement.

II LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

1) les locaux, la situation.

La commune de Feigneux met à disposition des locaux dans un environnement de qualité : La salle Pierre Grimaud, mjc de Feigneux

elle comprend :

- une cuisine (accessible à tous, munie d'une cuisinière électrique, un frigo, un évier)
- une cuisine aménagée pour la cantine
- une cours extérieure
- une grande salle spacieuse
- une école maternelle
- un espace vert

les conditions de repos pour les plus petits et de restauration seront assurés dans de bonne conditions matérielles.

Nous veillerons à l'utilisation judicieuse de l'espace matériel environnant et, d'une manière générale, à l'aménagement d'espace de jeux, coin lecture, coin repos, coin cabane,..favorisant le jeu, l'autonomie et l'initiative individuelle.

2) Les activités

Elles devront être variées, toujours encadrées avec compétence de manière à constituer de réelles sources d'enrichissement dans le respect des rythmes et des aptitudes de chacun.

3) l'organisation des groupes et de la vie collective

les enfants seront accueillis selon 2 groupes d'âges :

- les 3-6 ans : nous veillerons au bon climat affectif, à l'aménagement des coins d'activités et d'un espace ludique correspondant au besoin de sécurité affective de cet âge.
- les 7-11 ans : l'offre d'activités sera variée et bien adaptés au besoin d'être entre bons copains.

L'organisation de l'ACM restera cependant très souple, comme le permet le petit effectif prévu (20 enfants).

Nous veillerons à assurer une relation privilégiée avec les parents.

4) la sécurité

Les dispositions réglementaires en vue d'assurer la sécurité en Accueil de loisirs seront scrupuleusement respectées.

l'équipe d'encadrement se référera aux dispositions générales et particulières en vigueur en consultant notamment le guide des accueils de vacances et de loisirs, ainsi que les instructions départementales.

5) les repas et les goûters

Ils devront être variés, bien équilibrés et adaptés à l'activité des journées.

Ces moments ne sont pas seulement propices à satisfaire des besoins physiologiques, et constituent des temps d'échange, de convivialité, d'apprentissage de la vie sociale : c'est pourquoi nous veillerons à leur déroulement dans un climat harmonieux, chacun mangeant à son rythme propre en respect des autres.

III LES RELATIONS AVEC L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La Fédération Départementale des MJC de l'Oise met à disposition de la commune de Feigneux, une animatrice BAFD stagiaire et une animatrice dans le cycle formation BAFA.

La Fédération des MJC reste la garante de la bonne exécution du projet éducatif. le projet Pédagogique est élaboré, par la Directrice.

La Directrice

Elle est mandatée par la commune pour diriger l'ACM dans le respect des textes légaux et des consignes découlant du projet éducatif.

Elle s'engage à respecter les règles de gestion prescrites (respect du budget, des locaux).

Elle assure les relations avec les partenaires locaux et les parents.

Elle met en œuvre son projet pédagogique et rend compte de son exécution en fin de saison scolaire.